

## **Biomonitoring Humain : présentation des conclusions de la matinée par le Secrétaire d'Etat à l'Environnement, l'Energie et la Mobilité : Melchior Wathelet**

Comme Président de la Conférence des Ministres de l'environnement et de la santé qui a cofinancé cette étude, je tiens tout d'abord à féliciter l'équipe belge qui a travaillé à la mise en œuvre de ces projets européens COPHES et DEMOCOPHES au niveau européen et en Belgique. L'interaction entre ces deux projets cofinancés par la Commission européenne via le 7<sup>ième</sup> programme cadre de recherche et de développement technologique et le programme LIFE+, démontre comment la science peut aider aux prises de décisions et à l'évaluation de nos politiques publiques.

Je suis un fervent partisan de l'implication de nos équipes dans de telles études européennes. La collaboration internationale entre les pays est la clef de l'évolution non seulement de nos législations européennes mais également du renforcement de nos politiques à tous niveaux. Je suis très heureux de constater le soutien croissant aux travaux liant l'environnement et la santé en Europe, aussi bien de la part des scientifiques que des autorités publiques. Le soutien au biomonitoring humain date depuis longtemps. Nos collègues de la communauté flamande ont en effet mis en place depuis 1999 des programmes de biomonitoring qui, comme d'autres, ont pavé le chemin de la démarche harmonisée développée au niveau européen dont il a été question cette matinée.

Grâce à la mise en place de cette démarche européenne, le développement de capacités et la compréhension des potentialités de cet outil du biomonitoring humain se sont étendus aussi aux autres partenaires belges fédéraux, régionaux et communautaires.

Les responsabilités en matière d'environnement et de santé sont de fait réparties en Belgique entre 10 Ministres qui travaillent sur des priorités communes dans le cadre d'un accord de coopération signé en 2004. Les projets COPHES et DEMOCOPHES sont en Belgique soutenus dans le cadre de cet accord. Nous allons dès lors prendre en compte les résultats de ces projets de biomonitoring humain dans nos politiques publiques respectives, même si comme expliqué ce matin, les valeurs trouvées dans la population échantillonnée sont en dessous des valeurs guides actuelles de santé.

En tant que Secrétaire d'Etat en charge de la politique de produits, je suis particulièrement conscient qu'il y a des produits sur le marché belge, importés ou non, qui peuvent dans certaines conditions relâcher des polluants dont les effets sur la santé seuls ou en combinaison avec d'autres polluants sont inconnus. Je parle ici de cocktails de polluants dont les effets sont à investiguer, surtout pour les groupes sensibles comme les enfants avant et juste après la naissance.

Cet après-midi, les différentes administrations belges compétentes en matière d'environnement et de santé vont se réunir afin de travailler sur le « case study » des phtalates qui ont été analysés dans DEMOCOPHES. Les phtalates sont des perturbateurs endocriniens que l'on retrouve partout malgré les législations qui sont mises en place et auxquels les jeunes enfants sont encore exposés malgré les différentes interdictions comme celles existantes dans les jouets. L'objectif fixé à ces différentes administrations est de présenter à la prochaine Conférence des Ministres un panel d'actions qui permettra progressivement de mieux comprendre la situation et de réduire l'exposition de ces polluants spécifiques ; si nécessaire, soit par des législations fédérales, soit par des mesures environnementales régionales ou par des actions communautaires de sensibilisation de la population ou encore d'autres actions.

La Belgique n'est pas grande sur la carte du monde mais il y a un intérêt à poursuivre nos efforts en matière de biomonitoring humain au niveau européen et au niveau de l'Organisation Mondiale de la Santé (région Europe) et ce, en étroite collaboration avec nos partenaires notamment américains et canadiens. Les discussions sont

en cours sur les critères de définition des perturbateurs endocriniens au niveau européen. La Convention des nations Unies sur le mercure entrera en vigueur début 2013 au niveau mondial avec l'intention de réduire les émissions du mercure dans l'environnement et ainsi de nous protéger nous et nos enfants des effets de ce métal sur le système nerveux.

Les produits que nous achetons, la nourriture que nous consommons ne connaissent pas de frontières. C'est à ce niveau mondial également que nous devons porter notre attention en développant des outils standardisés comme le biomonitoring humain permettant de soutenir le développement et l'évaluation de politiques publiques efficaces.

Il y a par ailleurs un intérêt évident, scientifique et économique, à essayer de combiner plusieurs de ces outils. Je tiens donc à souligner ici l'intérêt que la Conférence des Ministres de la santé mais aussi de l'environnement et de la santé ont montré pour l'appel à projet de la Commission européenne sorti en juillet dernier qui vise notamment à lier dans un projet pilote : enquête de santé par interview, enquête de santé par examen et biomonitoring humain. J'espère que l'équipe belge qui a réalisé COPHES et DEMOCOPHES pourra poursuivre ses efforts et de là :

1. renforcer les résultats de ces études en créant des données qui pourront servir de base à des valeurs de référence européennes,
2. diminuer les coûts de développement scientifiques des politiques publiques au niveau européen et des entités de notre pays, et de là ;
3. contribuer à de meilleures politiques environnement-santé.

Evaluer l'exposition individuelle aux polluants environnementaux et prédire les impacts en terme de santé en intégrant les politiques pertinentes est en même temps une opportunité et un défi. Une opportunité parce qu'en travaillant ensemble, nous pouvons améliorer nettement nos connaissances sur les liens entre l'environnement et la santé et l'efficacité de nos politiques publiques. C'est également un défi car nous parlons au propre comme au figuré des langues différentes, nous suivons des procédures différentes, nous utilisons différents équipements et nous avons des objectifs et des sujets d'intérêts différents.

Travailler au-delà des cloisonnements, au-delà des frontières en tous genres, n'est pas facile mais peut faire une grande différence à la fin comme démontré par les résultats obtenus par les projets COPHES et DEMOCOPHES . La collaboration entre tous, en apprenant pas à pas, que l'on soit scientifiques, policy makers ou participants est une des clefs de ces projets et des autres projets qui ont été soutenus et qui sont soutenus par la Conférence des Ministres de l'environnement et de la santé. Un exemple, le projet de formation et de spécialisation des professionnels de la santé à la médecine environnementale et à la santé environnementale qui vise, entre autres, à identifier et définir les contenus à intégrer dans une telle formation ainsi qu'à fournir un plan de faisabilité d'une telle formation dans le contexte institutionnel belge. Il est réalisé par un consortium coordonné par la société Bureau Medische Milieukunde et prendra fin en novembre 2013.

Dans un monde qui devient de plus en plus complexe, mondialisé et incertain, je ferai ce que je peux en tant que Président de cette Conférence avec mes collègues des entités fédérées pour que nous continuions à soutenir des projets qui amèneront à une meilleure santé, à une nourriture plus sûre et à un environnement plus sain.

Je vous remercie tous, avec une attention particulière pour les mères et les enfants qui ont accepté de participer à cette étude DEMOCOPHES. J'attends avec intérêt la présentation des résultats de la réunion de cet après-midi à la prochaine Conférence que je présiderai prochainement.